



BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



FEU DE FORÊT

La SOPFEU (Société de protection des forêts contre le feu) a combattu depuis le début de l'année 2018, plus de 500 feux de forêt au Québec dont 67% sont causés par l'activité humaine. Jusqu'à présent, c'est environ 28 500 hectares de forêt qui sont brûlés. Ces informations sont disponibles sur le site de la SOPFEU.

Ce nombre peut être grandement réduit simplement en portant une attention particulière à la fragilité de l'environnement et en étant plus vigilant.



Voici quelques consignes de sécurité pour un feu de camp sans conséquence si vous possédez une maison entourée d'un boisé, un chalet ou simplement lorsque vous allez en forêt :

- ⇒ Avant d'allumer un feu de camp, assurez-vous d'avoir un extincteur ABC à proximité ou de l'eau en quantité suffisante pour l'éteindre;
- ⇒ Dégagez le sol de toute matière combustible (herbe, brindilles, feuilles mortes) et allumez un feu d'une dimension maximale d'un mètre par un mètre ;
- ⇒ Après votre feu, éteignez-le en l'arrosant et en mélangeant bien les cendres. Vous pouvez recouvrir les cendres avec du sable ou de la terre;
- ⇒ Vérifiez qu'il n'y a aucune source de chaleur qui subsiste et restez sur les lieux jusqu'à ce que le feu soit complètement éteint.
- ⇒ Avant de partir en forêt, il est très important de consulter le site internet de la SOPFEU (www.sopfeu.qc.ca) pour être au courant des interdictions de feu en vigueur et de les respecter.

Pour des feux d'artifice hauts en couleur :

- ⇒ valider que la réglementation municipale le permet;
- ⇒ s'installer loin des secteurs boisés;
- ⇒ dégager le lieu d'allumage de toute matière combustible;
- ⇒ inspecter le site après l'activité pour s'assurer qu'aucune combustion ne persiste.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

Chloé Pelletier - Préventionniste à la sécurité incendie,
Téléphone : (418) 867-2485 poste 249, courriel : preventionincendie@mrcrdl.quebec